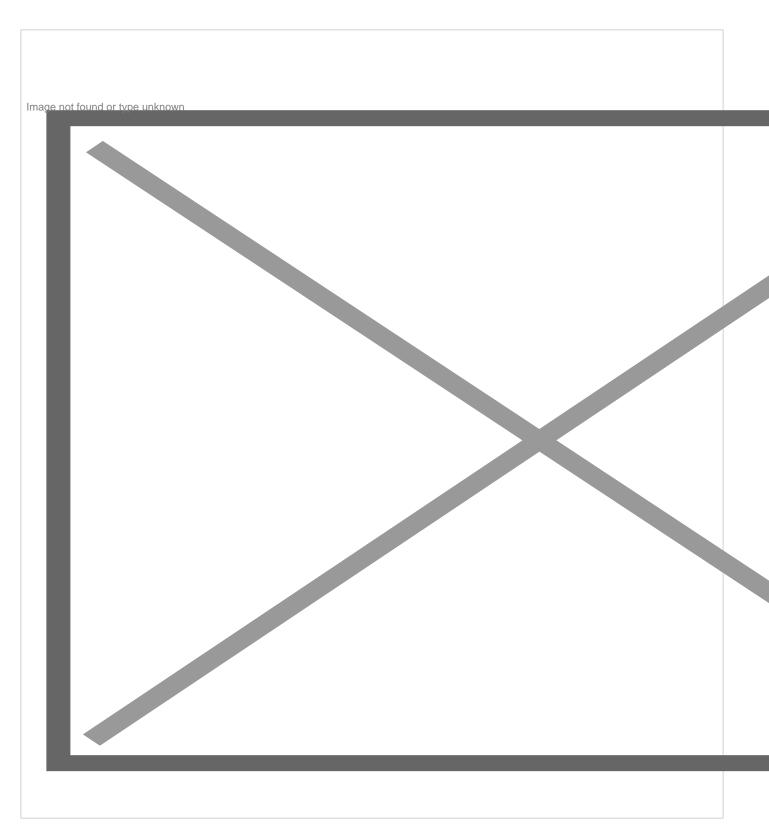
Équateur : L'Assemblée Nationale reprendra le procès en destitution contre Lasso



La Havane, 29 novembre, (RHC)- L'Assemblée Nationale (Parlement) de l'Equateur reprend aujourd'hui le procès en destitution de l'ancien président Guillermo Lasso, selon le chef du corps législatif, Henry Kronfle.

Ce dernier a convoqué les 137 législateurs équatoriens pour reprendre le débat au point où il se trouvait en mai dernier quand le président a décrété la mort croisée, nom donné à la formule par laquelle il a dissous le Parlement et appelé à des élections anticipées.

Ce jour-là, la plénière a dû entendre un rapport du comité de surveillance recommandant le classement de l'affaire.

À cet égard, la députée du mouvement Révolution citoyenne (RC), Pieria Correa, a déclaré que la plénière de l'Assemblée devait décider de classer l'affaire ou de poursuivre le vote.

Selon la législatrice, Guillermo Lasso ne pourra pas être démis de ses fonctions, mais il pourra être censuré.

"C'est une grande nouvelle pour le pays, Guillermo Lasso doit être censuré", a déclaré de son côté la parlementaire Pamela Aguirre, présidente de la Commission de surveillance.

La décision de reprendre la procédure de destitution contre M. Lasso intervient moins d'une semaine après le départ de l'ancien président, dont l'administration est rejetée par plus de 85 % des Équatoriens.

En mai dernier, l'Assemblée nationale a engagé des poursuites judiciaires contre Lasso pour détournement de fonds, pour avoir eu connaissance d'irrégularités présumées dans un contrat entre l'entreprise publique Flota Petrolera Ecuatoriana (Flopec) et la société Amazonas Tanker, et pour ne pas avoir agi afin d'éviter que l'État ne subisse d'autres préjudices.

Source: Prensa Latina

 $\frac{https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/340752-equateur-lassemblee-nationale-reprendra-le-proces-en-destitution-contre-lasso$



Radio Habana Cuba